**FICHE DE RENSEIGNEMENT DE STAGE**

**CONDITIONS PATICULIÈRES DE VENTE.**

**POUR**

**Découverte de l’île de Ré à la pagaie.**

**Du samedi 19 – 20 septembre 2020.**

**1. DESCRIPTIF DU SEJOUR**

Pas de cairn ni de balise, pas de sente non plus. Tout au plus une route, au sens marin du terme, à la surface de l'eau. Aucune trace derrière soi non plus, sitôt le sillon refermé...

Pour ce premier rendez vous de l’année bien perturbée, à bord de nos kayaks de mer, nous filerons avec délicatesse sur les eaux salées aux abords du trait de côte de l'île de Ré sur les flots de l'Atlantique**.**

**Renforcer le lien avec les embarcations et leurs belles qualités marines pour parcourir et découvrir, avec aisance, un joli cin de nature, en eaux intérieures.**

**Ce 3ème temps de navigation aura pour but d'appréhender les éléments techniques utiles à la construction d'une route au long cours en composant avec les jusant, le flux et le marnage dus aux marées du jour.**

**Navigation envisagée : La navigation sur deux jours et une nuit débute par le chargement de ses effets personnels et collectifs dans les "navires".**

**Fort de l’acquisition des fondamentaux techniques, la navigation prend la forme de routes nautiques dans un décor océanique et sauvage : premières sensation d'aisances et calages techniques face aux conditions du moment : vent, houle, effet de la marée, courants côtiers.**

**Zone des Phares**

**La seconde partie de la journée donnera l’occasion aux participants de prendre ses repères afin de suivre la route imposée par les horaires de marée : lecture de carte, prise de cap…**

**Fier d'Ars**

**L'objectif est bien d'atteindre le lieu envisagé pour le bivouac (sans trace) en lisière de rivage chez notre hôte du jour, un Rétais !**

**La matinale du lendemain permettra de découvrir les faces cachées du rivage, parfois inattendues.**

**Deux journées de 5 à 6 heures de pagaie sur l’eau où l’économie du geste devra faire écho à la glisse, pour libérer tous les sens et profiter de l'aide iodée...**

**Pendant ces journées, acquisition progressive d'une propulsion efficiente (y compris parfois par vents de travers!), pour apprécier la sensation de glisse. Lecture de carte, prise de caps et navigation en formation solidaire. Si les conditions le permettent, premiers apprentissages des techniques de sauvetages en eaux profondes seront aussi programme. Habits chauds conseillés !**

Bien sûr, une telle virée nautique nous donnera l'occasion d'échanger autour des usages sur l'île, de l'évolution de ses contours, du cordon dunaire et des digues qui la protège de l'océan, de se rappeler les occupations humaines dans le temps, d’appréhender les usages contemporains et prendre la mesure de la qualité environnementale de cette île du Perthuis Charentais.

**Principes pédagogiques :**  
Cette itinérance a pour objectifs de vous :

* faire découvrir l’intimité d’une île
* faire vivre 2 jours de déconnexion au travers de la découverte de nouveaux paysages, d’une pratique de pleine nature, mais aussi de toute la vie quotidienne qui se déroule au moment du bivouac.
* faire acquérir des fondamentaux techniques de navigation en kayak de mer et d’acquérir une aisance suffisante pour s’engager sur plusieurs jours. Acquisition du geste pour maîtriser la pagaie simple, conduite d’un bateau biplace et navigation solidaire (et sécuritaire) avec le groupe seront au programme.
* SORTIR, PRENDRE LA BOUFFÉE D’AIR MARIN QUI EPUT NOUS FAIRE DU BIEN EN CETTE PÉRIODE !

Cette proposition de navigation permettra à ceux qui ne connaissent pas l’itinérance à la pagaie de la découvrir dans un univers particulier. Tout le monde sera là pour une navigation de contemplation de part l’intimité des paysages, leurs couleurs et les ambiances de ce parcours insulaire.

**Déroulement :**  
Départ le samedi matin 10 h au Phare des Baleines

**Nombre de participants :**   8 personnes maximum. Savoir nager est obligatoire.

**Tarif :**  
  Formule 2 jours : 235 € / personne + 5€ d’adhésion  à l’association comme « membre participant »

Ce tarif comprend :      
• l’encadrement par deux accompagnateurs (un brevet d’état et complice habitant et acteur de l’île).   
 • la mise à disposition de kayaks de randonnées de qualité, très confortables

 • pagaie, gilet, jupes, sacs et bidons étanches.    
• un pot d’accueil et ensuite tous les repas jusqu’au goûter de la fin de session du jour 2.   
puce-32883 l’hébergement sous tipi(s) ou et tentes individuelles.

Une liste de matériel classique à prévoir vous sera envoyée dans la feuille de route.

MESURES COVID :

Dans le cadre de cette crise sanitaire qui a rudement impacté la dynamique des sorties, nous vous assurerons que nous mettrons en place les mesures règlementaire, en particulier lors des temps collectifs (prépa repas – navette, ..)

**2. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE**

INSCRIPTION :

L'inscription à l'un de nos stages ou journée, implique l'adhésion a nos conditions de ventes. Toute inscription ne sera prise en compte qu’à réception, du bulletin d’inscription, dûment rempli, daté, signé et accompagné d’un acompte de 30%, d’un chèque de solde et de l’adhésion de chaque participant à l’association si nécessaire, sous réserve et dans la limite de place disponible.

Nous accusons réception des inscriptions.  
L’acompte et le solde seront encaissés à 7 jours avant le début du stage, ils ne pourront pas être remboursés (sauf en cas de force majeur dûment justifié).

PRIX :

Pour l’ensemble de nos journées - stages les prix s’entendent du lieu de rendez-vous au lieu de dispersion. Nous mentionnons dans nos fiches techniques ce qui est compris et ce qui ne l'est pas. Tout retard ou refus de paiement du solde pourra être considère comme une annulation du séjour par le client.

INFORMATION APRÈS INSCRIPTION :

Avant le départ à votre stage ou journée, vous recevez une feuille de route comportant tous les renseignements utiles et indispensables pour effectuer votre stage. (Heures et lieux exacts des rendez-vous, moyens d'accès pour se rendre au rendez-vous, coordonnées des représentants locaux, possibilités de co- voiturage...).

Seules sont considérées comme contractuelles, les prestations mentionnées sur les fiches techniques remises au moment de l’inscription

PARTICULARITES DE NOS JOURNÉES ET STAGES :

Chaque participant doit se conformer aux conseils et consignes donnés par l’encadrement, représentant l’association.  
L'encadrement reste le seul juge durant le séjour pour modifier le programme. En effet, le caractère de pleine nature de nos propositions peut nous amener, en cas de circonstances particulières (orage, chute de neige, crues, etc...) à modifier l’itinéraire ou certaines prestations du programme, soit directement, soit par l’intermédiaire de notre accompagnateur.

ANNULATION - MODIFICATIONS :

**De votre part :**

En cas d’annulation vous devez nous informer, par tout moyen écrit, permettant d’avoir un accusé de réception.  
Échéancier de remboursement en cas d’annulation de stage de votre part :

Stage de 2 jours et plus, en cas d’annulation de votre part :  
• à plus de 30 jours du début du stage, remboursement à 100 %.  
• entre 30 et 7 jours du début du stage, remboursement à 70 % (l’acompte est encaissé).  
• à moins de 7 jours du début du stage, aucun remboursement (l’acompte et le solde encaissés).

Stage journée, en cas d’annulation de votre part :  
• à plus de 30 jours du début du stage, remboursement à 100 %.  
• à moins de 7 jours du début du stage, remboursement à 70 % (l’acompte est encaissé).

• à moins de 2 jours du début du stage, remboursement à 30 % (le solde est encaissé).

**De notre part :**

Si nous devions annuler un départ pour des raisons indépendantes de notre volonté, ou pour manque de participants : le participant en sera informé au plus tard 15 jours avant la date du départ. Aucune indemnité compensatoire ne sera versée.  
En cas d’annulation, pour quelque raison que ce soit, par ITINÉRAIRES PARTAGÉS, le prix de la journée ou du stage vous sera intégralement remboursé.

ASSURANCES :

Nous ne saurions nous substituer à la responsabilité civile individuelle de chacun. Il est donc indispensable de posséder une R.C. pour participer à nos stages et sorties, même à, la journée. De même, Il est fortement conseillé de posséder une assurance couvrant les frais d'annulation - perte ou vol de bagages et interruption de voyage. Mais il est obligatoire d’être couvert en assistance rapatriement - secours et recherche pour participer à nos séjours et voyages. Il appartient donc au participant de vérifier, au préalable dès son inscription, les risques pour lesquels il est déjà couvert.

DROIT À L’IMAGE :

Dans le bulletin d’inscription, il est indispensable de cocher la case concernant le droit à l’image.  
Les photographies prises au cours des stages ou activités de l’association sont à usage unique de partage d’expérience au sein d’itinéraires Partagés sur ses supports de com (internet – réseaux sociaux), plaquette. Aucun cliché n’est à but commercial pour la promotion d’une marque activité sans votre accord de principe, demandé spécialement à cette occasion.

LITIGE :

Toute réclamation relative aa une proposition de journée – stage doit nous être adressée par lettre recommandée avec AR dans un délais d’un mois après la date du retour.

Co voiturage :

Nous avons l’habitude de le proposer :

La majeure partie des personnes vient de Bordeaux, Mont de Marsan, Belin Beliet. Vous avez les adresses mail dans nos correspondances associatives pour vous organiser.

Bonne préparation à vous et à très bientôt pour partager ensemble cette itinérance nautique.

Cordialement

Clément & Sébastien